

MINISTERE DE LA SANTE

.....
CABINET

BURKINA FASO
Unité-Progress-Justice

Arrêté N°2016...../MS/CAB

Portant nomination d'un administrateur délégué
du Centre national de formation et de recherche
sur le paludisme

LE MINISTRE DE LA SANTE

- Vu la Constitution ;
- Vu le Décret n° 2016-001/PRES du 06 janvier 2016 portant nomination du
Premier Ministre ;
- Vu le décret n°2016-003/PRES- /PM du 12 janvier 2016 portant
composition du gouvernement ;
- Vu le décret n°2016-753/PRES/PM/MS du 16 août 2016 portant organisation
du Ministère de la santé.

Sur proposition du Secrétaire général du Ministère de la santé

ARRETE

Article 1 : Docteur Valéa Innocent, Matricule 88 221 U, Pharmacien
chercheur est nommé Administrateur délégué du Centre national de formation
et de recherche sur le paludisme.

Article 2 : Le Secrétaire général, est chargé de l'application des dispositions du
présent arrêté.

Article 3 : Le présent arrêté qui abroge l'arrêté n° 2016-363/MS/CAB du 11 juillet 2016, prend effet pour compter de la date de prise de service de l'intéressé en sa qualité susnommée et sera enregistré, publié et communiqué partout où besoins sera. ✓

Ampliations :

- CAB//MS
- SG/MS
- Toutes Directions centrales/MS
- Toutes DRS
- Tous services rattachés/MS
- DCMEF
- PTF concernés
- Intéressé
- Journal Officiel
- Archives/Chrono

Ouagadougou le, 16 DEC 2016



Docteur Smaïla Ouedraogo